

Séance du Conseil général du 24 mai 2018

RAPPORT DE LA COMMISSION

Préavis municipal no 07/2018 relatif à la demande de crédit de 104'000CHF pour l'achat de compteurs d'eau potable de nouvelle génération pour le remplacement des anciens.

Reçu le	8.5.18
Nom	Visa
Cherix	
Camuglia	VV
Baur	CB
Perrudet	
Cattano	UCA
Vu séance du	

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission désignée par le Conseil s'est réunie le 1^{er} mai 2018 à 19h15, pour procéder à l'examen du préavis susmentionné.

Etaient présents :

- Pour la Municipalité :
- Monsieur Georges Cherix Syndic
 - Madame Nicole Cattano Municipale
 - Monsieur Christian Baur Municipal
 - Monsieur Vincenzo Camuglia Municipal
 - Madame Vivette Pilloud Secrétaire Municipale/ Boursière
- Pour la Commission :
- Madame Margarete Poget
 - Madame Yolande Riche
 - Monsieur André Favez
 - Monsieur André Mini
 - Monsieur Jean-Jacques Zumbrunnen

A signaler la présence de 4 membres de la commission des finances et gestion.

Après les salutations d'usage, Monsieur Georges Cherix ouvre la séance en donnant la parole au municipal en charge du dossier, Monsieur Vincenzo Camuglia.

Le nombre de participants a généré une pléthore de questions.

D'emblée la Commission est d'accord sur le principe d'amélioration du système de relevés par la pose d'un appareillage de lecture à distance des compteurs, au moyen d'un récepteur mobile. N'ayant pas obtenu de réponses précises et satisfaisantes lors de cette séance, nous avons demandé un rendez-vous à Monsieur Samuel Wyss conseiller technique de la maison GWF MessSysteme AG.

Lors de son passage Monsieur Wyss a remis un classeur avec les réponses techniques aux questions posées lors de la séance.

Alimentation du compteur et du système de lecture : le compteur lui-même est un compteur à turbine et rouleaux qui, par une lecture optique à leds relève les valeurs, l'alimentation électrique est fournie par une pile contenue dans l'émetteur lequel transmet les données par ondes radios.

Ces piles ont une durée de vie de 15 ans et ces compteurs ne demandent pas d'entretien particulier. Le récepteur reçoit les données par radio, les transmet sur la tablette où le logiciel de la tournée a été préalablement chargé. Sur la carte de l'écran de la tablette, le témoin du compteur change de couleur, soit du bleu au vert après avoir été relevé. La tournée peut se faire dans n'importe quel ordre. Et le tout, par Wi-Fi, de retour au bureau, passe sur le serveur.

Compteur monté à l'envers : le compteur tourne à l'envers et le prochain relevé aura une valeur négative qui signalera la tricherie.

Le changement sera fait pour le 1^{er} janvier 2019 et les décomptes seront faits de manière manuelle lors des travaux, qui seront planifiés avec le concessionnaire et les habitants concernés, ce qui pourra entraîner des répartitions sur la facture 2019.

Le prix de location des compteurs ne devrait pas changer suite à cette modification tant que les comptes sont bons (décision Municipale).

L'argument d'un achat futur groupé avec Vufflens-la-Ville et Mex paraît peu probable. Vufflens -la-Ville met en service ses compteurs dès le week-end de Pentecôte et à Mex, il y a plus de 2 ans qu'ils fonctionnent bien, mais ils n'ont pas le moyen de faire la lecture eux- mêmes.

Après discussion lors de la séance au sujet de la conformité des postes de mesure, la Commission signale que lors de la pose des compteurs, la municipalité pourrait demander un contrôle de ces installations selon l'article 29 du règlement sur la distribution d'eau.

En conclusion, la Commission vous demande d'accepter, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

- Vu le préavis municipal no 07/2018 relatif à la demande de crédit de CHF 104'000 pour l'achat de compteurs d'eau potable << nouvelle génération >> en remplacement des anciens,
- Oûi le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

D'accepter le préavis tel que présenté.

Villars-Ste-Croix, le 8 mai 2018

La Présidente : Yolande Riche



Le rapporteur : Jean-Jacques Zumbrunnen

